



# TRIPLE QX Red Ready Mixed Antifreeze-Coolant G12+

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878  
Date d'émission: 1-3-2016 Date de révision: 8-8-2023 Remplace la fiche: 4-1-2023 version: 3.0

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom commercial : TRIPLE QX Red Ready Mixed Antifreeze-Coolant G12+  
UFI : 8ASF-G0FX-EV16-APNS  
Code du produit : TQX.131002  
Type de produit : Agents antigel  
Groupe de produits : Mélange

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle, Utilisation par les consommateurs, Utilisation industrielle  
Spec. d'usage industriel/professionnel : Utilisation non dispersive  
Utilisé dans des systèmes clos  
Utilisation de la substance/mélange : Agents antigel  
Catégorie fonction ou usage : Agents antigel

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fabricant

MPM International Oil Company B.V.

Cyclotronweg 1

2629 HN Delft Delft - Nederland

T 0031 (0)15 2514030

[info@mpmoil.com](mailto:info@mpmoil.com) - [www.tripleqx.com](http://www.tripleqx.com)

Adresse e-mail de la personne compétente responsable de la FDS :

[pvhoorn@mpmoil.nl](mailto:pvhoorn@mpmoil.nl)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +31 (0)15 2514030 (08.00 - 17.00 GMT+1)

| Pays     | Organisme/Société  | Adresse                | Numéro d'urgence  | Commentaire   |
|----------|--|------------------------|-------------------|---|
| Belgique | Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum<br>c/o Hôpital Militaire Reine Astrid | Rue Bruyn 1<br>1120    | +32 70 245 245    | Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/7), si pas accessible 02 264 96 30 (tarif normal) |
| France   | Centre antipoison d'Angers<br>C.H.U                                      | 4, rue Larrey<br>49033 | +33 2 41 48 21 21 |   |

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]Mélanges/Substances: FDS UE > 2015: Selon le Règlement (UE) 2015/830, 2020/878 (Annexe II de REACH)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée, H373  
catégorie 2

# TRIPLE QX Red Ready Mixed Antifreeze-Coolant G12+

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

GHS08

Mention d'avertissement (CLP) :

Attention

Contient :

1,2-éthanediol

Mentions de danger (CLP) :

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes (reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (oral).

Conseils de prudence (CLP) :

P260 - Ne pas respirer les vapeurs, brouillards.

P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P330 - Rincer la bouche.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

## 2.3. Autres dangers

Non déterminé

Non déterminé

Ne contient pas de substances PBT/vPvB  $\geq 0,1$  % évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

| Nom                       | Identificateur de produit  | %                   | Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]                        |
|---------------------------|--|---------------------|--|
| 1,2-éthanediol            | N° CAS: 107-21-1<br>N° CE: 203-473-3<br>N° Index: 603-027-00-1<br>N° REACH: 01-2119456816-28 | $\geq 45 - \leq 48$ | Acute Tox. 4 (par voie orale), H302<br>STOT RE 2, H373                           |
| Isononanoate de potassium | N° CAS: 84501-71-3   | < 1,5               | Skin Irrit. 2, H315<br>Eye Irrit. 2, H319  |
| Methyl-1H-benzotriazole   | N° CAS: 29385-43-1<br>N° CE: 249-596-6<br>N° REACH: 01-2119979081-35                         | < 0,15              | Acute Tox. 4 (par voie orale), H302<br>Repr. 2, H361d<br>Aquatic Chronic 2, H411 |

# TRIPLE QX Red Ready Mixed Antifreeze-Coolant G12+

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Remarques : Contient une petite quantité de Bitrex (>25 ppm), également connu sous le nom de benzoate de dénatonium.  
Plus d'informations sous la rubrique 11.

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des mesures de premiers secours

Général : Retirer la victime de la zone contaminée. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

Après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Après contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste.

Après ingestion : NE PAS faire vomir. Si la conscience est totale, faire boire beaucoup d'eau. Ne rien donner à boire au sujet inconscient. Consulter immédiatement un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Après inhalation : Nocif par inhalation.

Après contact avec la peau : Peut causer des irritations de la peau / dermatites.

Après contact oculaire : Provoque une irritation des yeux.

Après ingestion : Nocif en cas d'ingestion.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, poudre, mousse et CO2. Lutte contre les incendies plus importants à l'aide d'eau pulvérisée ou de mousse résistant aux alcools.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Peut se décomposer à haute température en libérant des vapeurs toxiques.

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes nitriques (NOx).

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Autres informations : Refroidir, si possible les récipients / citernes / réservoirs par pulvérisation d'eau. Utiliser un jet d'eau pour refroidir les surfaces exposées et pour protéger les pompiers.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Ventiler suffisamment. Utiliser un vêtement de protection. Baliser la zone de déversement et en interdire l'accès aux personnes non autorisées.

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.

# TRIPLE QX Red Ready Mixed Antifreeze-Coolant G12+

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.  
Appareil de protection respiratoire.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec une grande quantité d'eau. Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir la matière déversée en l'endigant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.  
Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu en petite quantité dans un matériau non combustible et pelleter dans un conteneur pour élimination.  
Autres informations : Veiller à une ventilation adéquate.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Information sur la manipulation sécuritaire - voir la section 7. Informations sur les équipements de protection individuelle - voir le chapitre 8.  
Information sur l'élimination - voir la section 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local. Éviter la formation d'aérosols.  
Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés. Conserver dans des conteneurs hermétiques, à l'épreuve des fuites. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur.  
Conditions de stockage : Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
Produits incompatibles : Bases fortes. Agent oxydant.  
Informations sur le stockage en commun : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des acides.  
Lieu de stockage : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.  
Matériaux d'emballage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des matières combustibles.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Agents antigel.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### 8.1.1. Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

| 1,2-éthanediol (107-21-1)  |                                   |
|--|-----------------------------------|
| UE - Valeur limite indicative d'exposition professionnelle (IOEL)    |                                   |
| IOELV TWA (mg/m <sup>3</sup> )                                       | 52 mg/m <sup>3</sup>              |
| IOELV TWA (ppm)  | 20 ppm                            |
| UE - Valeur limite contraignante d'exposition professionnelle (BOEL) |                                   |
| BOEL TWA   | 104 mg/m <sup>3</sup> TGG 15 min. |
| BOEL TWA [ppm]   | 40 ppm                            |

# TRIPLE QX Red Ready Mixed Antifreeze-Coolant G12+

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

| 1,2-éthanediol (107-21-1)                               |  |
|---|--|
| Belgique - Valeurs Limites d'exposition professionnelle |  |
| Short time value [mg/m <sup>3</sup> ]                   | 104 mg/m <sup>3</sup>                  |
| Short time value [ppm]                                  | 40 ppm                                 |
| Classification additionnelle                            | Kan door de huid worden opgenomen.     |
| OEL catégorie chimique (BE)                             | Mention "peau"                         |
|   | Absorption possible par contact cutané |

### 8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 8.1.4. DNEL et PNEC

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

#### Mesures techniques:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

### 8.2.2. Équipements de protection individuelle

#### Équipement de protection individuelle:

Gants. Lunettes de protection.

#### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



#### 8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

##### Protection oculaire:

Aucune protection oculaire spéciale n'est recommandée dans les conditions normales d'utilisation. Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide chaud

#### 8.2.2.2. Protection de la peau

##### Protection de la peau et du corps:

Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation

##### Protection des mains:

des gants de protection

#### 8.2.2.3. Protection des voies respiratoires

##### Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

#### 8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

# TRIPLE QX Red Ready Mixed Antifreeze-Coolant G12+

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### Autres informations:

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le contact avec la peau.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                     |                               |
|-------------------------------------|-------------------------------|
| État physique                       | : Liquide                     |
| Couleur                             | : Rose.                       |
| Aspect                              | : Hygroscopique.              |
| Odeur                               | : inodore.                    |
| Seuil olfactif                      | : Pas disponible              |
| Point de fusion                     | : Pas disponible              |
| Point de congélation                | : > -40 °C                    |
| Point d'ébullition                  | : > 110 °C                    |
| Inflammabilité                      | : Pas disponible              |
| Limites d'explosivité               | : Pas disponible              |
| Limite inférieure d'explosion       | : Pas disponible              |
| Limite supérieure d'explosion       | : Pas disponible              |
| Point d'éclair                      | : Pas disponible              |
| Température d'auto-inflammation     | : Pas disponible              |
| Température de décomposition        | : Pas disponible              |
| pH                                  | : Pas disponible              |
| Viscosité, cinématique              | : Non déterminé               |
| Viscosité, dynamique                | : Non déterminé               |
| Solubilité                          | : Produit soluble dans l'eau. |
| Log Kow                             | : Pas disponible              |
| Pression de vapeur                  | : Pas disponible              |
| Pression de vapeur à 50°C           | : Pas disponible              |
| Densité                             | : 1069 kg/m <sup>3</sup>      |
| Densité relative                    | : Pas disponible              |
| Densité relative de vapeur à 20°C   | : Pas disponible              |
| Taille d'une particule              | : Non applicable              |
| Distribution granulométrique        | : Non applicable              |
| Forme de particule                  | : Non applicable              |
| Ratio d'aspect d'une particule      | : Non applicable              |
| État d'agrégation des particules    | : Non applicable              |
| État d'agglomération des particules | : Non applicable              |
| Surface spécifique d'une particule  | : Non applicable              |
| Empoussiérage des particules        | : Non applicable              |

### 9.2. Autres informations

#### 9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles.

#### 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Miscibilité : water,acetone,alcohol

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales d'emploi.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

# TRIPLE QX Red Ready Mixed Antifreeze-Coolant G12+

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### 10.4. Conditions à éviter

Contact avec des matières incompatibles.

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'information disponible.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(es) dans des conditions normales.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale) : Non classé  
Toxicité aiguë (cutanée) : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon  
Toxicité aiguë (Inhalation) : Non classé

#### TRIPLE QX Red Ready Mixed Antifreeze-Coolant G12+

|                      |           |
|----------------------|-----------|
| ETA CLP (voie orale) | 500 mg/kg |
|----------------------|-----------|

#### 1,2-éthanediol (107-21-1)

|                   |                      |
|-------------------|----------------------|
| DL50 voie cutanée | > 3500 mg/kg (Mouse) |
|-------------------|----------------------|

|                       |               |
|-----------------------|---------------|
| CL50 Inhalation - Rat | > 2,5 mg/l 6h |
|-----------------------|---------------|

#### Methyl-1H-benzotriazole (29385-43-1)

|                      |                             |
|----------------------|-----------------------------|
| ETA CLP (voie orale) | 500 mg/kg de poids corporel |
|----------------------|-----------------------------|

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)  
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)  
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)  
Cancérogénicité : Non classé (Les données sont concluantes, mais insuffisantes pour permettre une classification. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)  
Toxicité pour la reproduction : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) : Risque présumé d'effets graves pour les organes (reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (oral).

#### 1,2-éthanediol (107-21-1)

|  |  |
|--|--|
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
|--|--|

Danger par aspiration : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)

#### TRIPLE QX Red Ready Mixed Antifreeze-Coolant G12+

|                        |               |
|------------------------|---------------|
| Viscosité, cinématique | Non déterminé |
|------------------------|---------------|

# TRIPLE QX Red Ready Mixed Antifreeze-Coolant G12+

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### 11.2. Informations sur les autres dangers

#### 11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien

Effets néfastes sur la santé causés par les propriétés perturbant le système endocrinien : Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

#### 11.2.2. Autres informations

Autres informations : Le mélange contient une petite quantité de Bitrex, qui est un agent amer et est une description générale des additifs chimiques qui sont ajoutés aux produits dangereux pour leur donner un goût amer, ce qui crée une forte aversion et prévient ainsi les empoisonnements accidentels chez les jeunes en notamment les enfants et les animaux de compagnie. Il existe un certain nombre de produits chimiques possibles qui peuvent être utilisés, mais le plus connu est le benzoate de dénatonium (CAS 3734-33-6).

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Général : Selon les critères CE de classification et d'étiquetage "nuisible pour l'environnement" (93/21/CEE), la substance/le produit n'est pas à étiqueter comme dangereux pour l'environnement.

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)

#### 1,2-éthanediol (107-21-1)

|                         |   |
|-------------------------|---|
| CL50 poisson 1          | 72860 mg/l @96h Dikkop witvis ( Pimephales promelas )                   |
| CE50 Daphnie 1          | > 100 mg/l OECD 202 (Daphnia magna)                                     |
| CE50 96h - Algues [1]   | 6500 – 13000 mg/l (EPA 600/9-78-018)                                    |
| NOEC (chronique)        | ≥ 1000 mg/l Mysidopsis bahia (Duration: 23 d)                           |
| NOEC chronique poisson  | 15380 mg/l (EPA EPA 600/4-89/001 (7d), Pimephales promelas) semi-static |
| NOEC chronique crustacé | 8590 mg/l (EPA 600/4-89/001, Ceriodaphnia dubia)                        |

#### Methyl-1H-benzotriazole (29385-43-1)

|                         |   |
|-------------------------|---|
| CL50 poisson 1          | 25,5 mg/l (Pimephales promelas)                               |
| CL50 poissons 2         | 65 mg/l (Brachydanio rerio)                                   |
| CE50 Daphnie 1          | 87,4 mg/l (Daphnia magna)                                     |
| CE50 Daphnie 2          | 8,58 mg/l (Daphnia magna)                                     |
| CE50 72h - Algues [1]   | 62 mg/l (Selenastrum capricomutum)                            |
| CEr50 (algues)          | 75 mg/l @ OECD Guideline 201, Pseudokirchnerielle subcapitata |
| NOEC chronique crustacé | 184 mg/l @21DY (Daphnia magna)                                |

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### TRIPLE QX Red Ready Mixed Antifreeze-Coolant G12+

Persistance et dégradabilité : Facilement biodégradable.

#### 1,2-éthanediol (107-21-1)

Persistance et dégradabilité : Facilement biodégradable.



# TRIPLE QX Red Ready Mixed Antifreeze-Coolant G12+

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### 1,2-éthanediol (107-21-1)

Log Pow : -1,36

#### Methyl-1H-benzotriazole (29385-43-1)

Log Kow : 1,71

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### TRIPLE QX Red Ready Mixed Antifreeze-Coolant G12+

Sol : Empêcher la pollution du sol et de l'eau.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### TRIPLE QX Red Ready Mixed Antifreeze-Coolant G12+

Non déterminé

Non déterminé

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Effets néfastes sur l'environnement causés par les propriétés perturbant le système endocrinien : Le produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne.

### 12.7. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Pas d'informations complémentaires disponibles.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.  
Recommandations relatives à l'élimination du produit/de l'emballage : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.  
Déchets : L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.  
Code catalogue européen des déchets (CED) : 16 01 14\* - antigels contenant des substances dangereuses

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG

### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

N° ONU : Non réglementé  
N° ONU (IMDG) : Non réglementé

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : Non réglementé  
Désignation officielle de transport (IMDG) : Non réglementé

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

**ADR**  
Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non réglementé

**IMDG**  
Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non réglementé

# TRIPLE QX Red Ready Mixed Antifreeze-Coolant G12+

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non réglementé  
Groupe d'emballage (IMDG) : Non réglementé

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non  
Polluant marin : Non  
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Transport par voie terrestre

Non réglementé

#### Transport maritime

Non réglementé

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'Annexe XVII de REACH (Conditions de restriction)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des substances candidates de REACH

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des POP (règlement UE 2019/1021 sur les polluants organiques persistants)

#### 15.1.2. Directives nationales

##### France

##### Maladies professionnelles

| Code  | Description  |
|-------|--|
| RG 84 | Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers de glycol ; cétones ; aldéhydes ; éthers aliphatiques et cycliques, dont le tétrahydrofurane ; esters ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde |

##### Pays-Bas

Catégorie ABM : B(3) - dangereux pour les organismes aquatiques  
SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Aucun des composants n'est listé  
SZW-lijst van mutagene stoffen : Aucun des composants n'est listé  
SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé  
SZW-lijst van reprotoxische stoffen – : Aucun des composants n'est listé  
Vruchtbaarheid :  
SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles.

# TRIPLE QX Red Ready Mixed Antifreeze-Coolant G12+

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### RUBRIQUE 16: Autres informations

| Indications de changement |   |              |           |
|---------------------------|---|--------------|-----------|
| Rubrique                  | Élément modifié   | Modification | Remarques |
|                           | Date de révision  | Modifié      |           |
|                           | Remplace la fiche   | Modifié      |           |
| 2.1                       | Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] | Modifié      |           |
| 2.2                       | Mentions de danger (CLP)                                  | Ajouté       |           |
| 2.2                       | Conseils de prudence (CLP)                                | Ajouté       |           |
| 2.2                       | Pictogrammes de danger (CLP)                              | Ajouté       |           |
| 2.2                       | Mention d'avertissement (CLP)                             | Ajouté       |           |
| 9.1                       | Densité   | Modifié      |           |
| 9.1                       | Couleur   | Modifié      |           |
| 9.1                       | Limite inférieure d'explosivité (LIE)                     | Ajouté       |           |
| 9.1                       | Limite supérieure d'explosivité (LSE)                     | Ajouté       |           |

Conseils de formation

Autres informations

: Ce produit est exclusivement destiné à l'usage décrit sur l'emballage.

: Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

### Texte intégral des phrases H et EUH

|                               |  |
|-------------------------------|--|
| Acute Tox. 4 (par voie orale) | Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4   |
| Aquatic Chronic 2             | Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 2   |
| Eye Irrit. 2                  | Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2  |
| H302                          | Nocif en cas d'ingestion.  |
| H315                          | Provoque une irritation cutanée.   |
| H319                          | Provoque une sévère irritation des yeux.   |
| H361d                         | Susceptible de nuire au fœtus  |
| H373                          | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| H411                          | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.                               |
| Repr. 2                       | Toxicité pour la reproduction, catégorie 2   |
| Skin Irrit. 2                 | Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2  |
| STOT RE 2                     | Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée, catégorie 2                               |

SDS MPM REACH

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.